

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 Septembre 2021

Présents : Mrs DUVAL, LALISOU, BESSE, MAURANGE Mme STUHLER, M.LAUTIER, Mmes GAYOU, DEZAUTEZ, M.MASSIAS, Mmes LACROIX, FEYDI et M.MONTASTIER

Représentés : M. JOUSSELY (procuration à M. DUVAL) et M. MONDOUT (procuration à M. MASSIAS)

Absente : Mme GESMAR

Convocation : le 07 septembre 2021

Secrétaire de séance : Mme DEZAUTEZ Marie-Christine

Une délibération a été ajoutée à l'ordre du jour avant le début de la séance

Rétrocession terrain cadastré AC 211

M. le Maire rappelle que la commune vient d'acquérir le terrain cadastré section AC n°211.

Il est destiné à l'installation d'un habitat partagé pour séniors, projet porté par la société « Cette Famille ». Un permis de construire a été déposé en ce sens en juillet 2021.

Considérant qu'il s'agit de l'intérêt général de la commune, le Conseil Municipal décide de rétrocéder cette parcelle et fixe le prix à un euro.

Il décide aussi d'instaurer un droit de préférence au profit de la commune à prix égal, si cette affectation n'était pas réalisée. Cette rétrocession aura lieu aux charges et conditions ordinaires.

○ Présents : 12

○ Votants : 14

○ Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Un délai d'un an est prévu pour la construction. Il faut ensuite recruter le personnel qui y travaillera. Ce serait donc opérationnel au début de l'année 2023.

Subventions 2021

Le Conseil Municipal poursuit l'attribution des subventions aux associations. Certaines n'ont pas encore fourni leurs bilans.

○ Présents : 12

○ Votants : 14

○ Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

○

Voyage scolaire 2021/2022

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention pour chaque enfant de la commune dans le cadre d'un voyage scolaire à hauteur de 25% du montant et avec un maximum de 75 euros.

○ Présents : 12

○ Votants : 14

○ Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Décisions modificatives du budget

Le Conseil Municipal décide de procéder à diverses opérations comptables modificatives (virement de crédits en fonctionnement depuis la ligne dépenses imprévues)

Le Conseil Municipal approuve

○ Présents : 12

○ Votants : 14

○ Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Suppression de postes au service administratif

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de supprimer les emplois suivants :

- Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, secrétaire de mairie, à 35h
- Adjoint administratif, chargé d'accueil polyvalent, à 35h

Au motif que dans le premier cas, un agent a été muté au sein de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais depuis le 1^{er} juillet 2021 et dans le second cas, car cet agent a été remplacé

par une personne du grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et que l'ensemble des emplois du service administratif sont désormais pourvus.

Vu l'avis du Comité Technique en date du 10 septembre 2021,

Le Conseil Municipal approuve ces suppressions d'emploi. La décision prendra effet au 01 octobre 2021.

- Présents : 12
- Votants : 14
- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstention : 0

Smctom : une réunion de l'ensemble des maires s'est tenue le 26 juillet et désormais le SMCTOM demande à ce que les conseils municipaux se prononcent et répondent par le biais d'un questionnaire sur les modalités de ramassage des déchets, leur ressenti suite à l'installation des points d'apports volontaires, etc... Les élus vont se réunir le 21 septembre pour faire la synthèse.

Questions diverses

✓ Travaux

- Bâtiment rue des écoles : la démolition du bâtiment à l'arrière a eu lieu, rendez-vous avec Soliha le 23.09
- Terrain rue du boulevard : on a eu une demande par mail des voisins par rapport à la dépose des plaques d'amiante du petit bâtiment sur le terrain et sur le procédé employé. En fait, il s'agit de plaques inertes, elles seront démontées une par une, filmées puis mises sur palette avant dépôt en décharge.
Le permis de construire (projet CetteFamille) a été déposé le 22 juillet, et accordé ce jour, il faut désormais contacter les différents concessionnaires (eau, électricité...)
- Voirie communautaire : point sur ces travaux à venir (fin septembre), la glissière de sécurité a été installée au début du mois sur la VC1 (Lacoussière)
- Point à temps : 18,2t sur les routes communales
- Cimetière : on va lancer la reprise des tombes pour un secteur complet, réalisation prévue avant Noël. La commission se réunira le 04 octobre.
- Pont Moulin de Grandcoing : travaux d'encrochement faits

✓ Étang : Saison mitigée = très moyenne en juillet mais bonne en août. Le panneau « Espace Gilbert Barrateau » sera posé dans les semaines à venir.

✓ Acquisition : un appel d'offres a été lancé pour changer le four de la cantine

✓ École : effectifs à 30 élèves à St Saud. 2 nouvelles familles se sont installées sur la commune mais font l'école à la maison aux 6 enfants (certains pourraient être scolarisés au sein du RPI vu leur âge, mais dans ce cas, ils ne comptent pas dans nos effectifs qui sont faibles)

✓ Réunion sur l'organisation du service technique le lundi 20.09

✓ Commission démocratie participative : une première réunion a eu lieu le 24 juillet, une autre est prévue le 15 septembre. Il est composé d'un comité de pilotage constitué d'élus, de personnes non élues et aussi de ressortissants de plusieurs nationalités

✓ Coiffeuse installée depuis le 05 août, retours plutôt positifs.

✓ Vente des cartes de pêche : Monsieur Leroyer nous ayant informé de son souhait de ne plus vendre les cartes de pêche, elles seront disponibles à l'avenir à l'agence postale

- ✓ La boucherie Garon est en cours d'acquisition et les acheteurs souhaitent y exercer une nouvelle activité (traiteur). Une convention avec la commune a été signée dans le but de lui mettre à disposition un espace de 150m² qui jouxte sa propriété où il pourra installer une terrasse
- ✓ Associations :
Deux marchés des producteurs (23 juillet et 13 août) ont été organisés au cours de l'été. Le feu d'artifice du 13 juillet a été reporté à cause des conditions météo et a eu lieu le 13.08
Randos pédestre et VTT prévues le 19 septembre ainsi que le vide- greniers, organisé par Familles Rurales
Cèpe par là ! « Fête du cèpe », sous forme de marché artisanal avec vente à emporter le dimanche 03 octobre. Le Comité des Fêtes s'interroge sur la suite (poursuite de manifestations d'envergure en 2022)
- ✓ Formations à destination des élus : en septembre, la gestion du cimetière et en octobre les élus face à la crise
- ✓ Bruno Lautier nous fait part de l'inquiétude des infirmières en rapport à une éventuelle fermeture de la pharmacie au départ de Madame SEEGERS-COQUILLAUD
C'est l'occasion de faire un point sur l'activité à St Saud cette année : l'entreprise Garon s'agrandit, les produits locaux sont mis en valeur avec la création de la boutique Terra d'Auca, ou la diversification de ce que propose la ferme Belardia, le camping de la Bucherie a été repris, des jeunes de la commune se sont installés à leur compte...
- ✓ Marie - Pierre Gayou nous informe qu'il n'y a pas d'avancées concrètes concernant le médecin
- ✓ Paulette Lacroix nous indique que le programme Life a pris fin le 31 Août et les projets qui sont toujours en cours feront l'objet d'autres financements. L'usine de La Monnerie à Cussac sera ouverte au public pour la journée du patrimoine

La séance est levée à 22H45